

Problèmes de notre défense nationale

Autor(en): **Chaudet, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **100 (1955)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Major Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buétiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro : Fr. 1.50

Problèmes de notre défense nationale

(Conférence de Monsieur le Conseiller fédéral P. Chaudet, prononcée devant les membres de la Société Suisse des Officiers, à Zurich, le 12 juin 1955.)

Bien que notre presse ait rendu compte, en la résumant, de la conférence donnée récemment par le Chef du département militaire fédéral, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la « Société suisse des Officiers », nous avons tenu à reproduire ici le texte intégral de ce remarquable exposé, dont le clarté, la franchise et la loyauté sont de nature à renforcer la confiance que nous devons et pouvons avoir dans notre défense nationale.

(Rédaction)

Lorsque vous m'avez demandé de vous parler des problèmes de défense nationale, vous m'avez causé à la fois du plaisir et de l'inquiétude :

Le plaisir de prendre contact avec vous, de vous saluer au nom du Conseil fédéral, et de vous remercier de l'activité que vous exercez en service et hors service. Vous agissez ce faisant pour le bien de l'armée et du pays. Vos qualités de chefs et votre sens des responsabilités apportent une contribution positive à la vie nationale.

L'inquiétude est celle que me cause l'obligation de m'exprimer sur des questions auxquelles j'aurais voulu pouvoir réfléchir plus longuement.

Si je me suis efforcé de faire en quelques mois un tour rapide du département militaire fédéral et des problèmes qui s'y posent, je ne saurais prétendre avoir repris ceux-ci dans l'ordre d'urgence où ils me paraissent se présenter. Vous comprendrez que je m'en tienne par conséquent, dans cet exposé, aux normes imposées par le seul souci de ne parler que de ce que je connais, de ce que je vois et de ce que je peux prévoir.

Vous savez fort bien du reste que ce n'est pas en une heure qu'il est possible de faire le tour complet du vaste domaine de la défense nationale. Ce que je préfère vous donner, c'est une vue personnelle de mon travail, de son orientation et de ses buts, du climat qui l'entoure.

M'adressant à des officiers, à des hommes qui connaissent les données techniques et tactiques de ce qui touche à la plupart des problèmes de l'armée, de son organisation et de son engagement, je peux me dispenser de m'arrêter à une sorte de description de l'appareil existant. Ce que vous attendez, ce sont les idées et les projets du Chef du département responsable de la défense nationale devant le Parlement et devant le peuple.

Quel est, tout d'abord, le climat de notre travail ?

Il est fait, me semble-t-il, de choses assez contradictoires, en ce sens que nous avons à répondre d'une part à l'inquiétude de notre peuple devant la nature et les dimensions d'un conflit possible et que nous avons à prévenir d'autre part sa tendance à passer de cette inquiétude à une soudaine et trop facile quiétude.

Nous étonnerions-nous de cette contradiction que nous en trouverions, je crois, l'explication dans les événements contemporains. Il n'y a pas de doute qu'au cours des deux dernières années, une détente s'est produite. Mais cela ne signifie pas que la guerre froide soit terminée. Jusqu'à maintenant,

même si deux armistices ont été conclus en Extrême Orient et si un accord est intervenu sur l'Autriche, la paix n'est pas encore rétablie ni assurée. Les problèmes fondamentaux restent ouverts.

D'ailleurs nous n'avons aucun indice d'un ralentissement de l'effort militaire des grandes puissances, ni des pays qui leur sont alliés. Le raccourcissement de quelques périodes d'instruction dans des pays où elles sont beaucoup plus longues que chez nous et où l'allègement est possible moyennant un travail plus intense n'est pas en soi une diminution de l'effort. Il situe plutôt la volonté de répondre déjà à certains désirs d'une opinion publique influencée par le cours des événements.

La contradiction dont je parlais tout à l'heure caractérise la situation de ce printemps 1955, situation faite à la fois de détente apparente et d'effort militaire. Un tel état de choses n'autorise ni un optimisme béat, ni un pessimisme systématique. La lutte diplomatique à laquelle nous assistons pourra durer peut-être longtemps. Nous ne pouvons pas prévoir quelle en sera l'issue. Rien n'est en réalité changé au fond de la situation politique. L'opposition entre l'Ouest et l'Est subsiste.

Si nous n'avons pas d'indice d'un ralentissement de l'effort militaire, il convient de remarquer que l'augmentation des armes est moins quantitative que qualitative. Les armes dites « conventionnelles » constituent toujours le facteur essentiel de la puissance de chaque pays. Elles joueraient certainement encore au début d'une guerre un rôle de premier plan. Cependant, aujourd'hui déjà, on ne peut plus envisager un conflit ne mettant pas en jeu, tant sur le plan tactique que stratégique, l'arsenal des armes nouvelles : armes atomiques, projectiles téléguidés ou munis d'un cerveau électronique, fusées, robots de toutes espèces. Là encore, deux conceptions du monde se heurtent : celle du système militaire à base de masses humaines pratiquement inépuisables et celle du développement du matériel à outrance pour économiser le facteur humain. Comment, dans ces conditions, envisager de manière favorable une réduction ou une limitation générale des

armements, alors que les éléments de cette réduction ne sont pas de la même espèce ?

Les contradictions de la situation actuelle expliquent certainement le « malaise » dont on parle beaucoup chez nous, dont on parle peut-être trop, alors que nous devons surtout en étudier les causes pour être à même de les combattre.

Il est incontestable que le doute s'est glissé dans quelques milieux de notre peuple.

Sans donner au fait plus d'importance qu'il n'a, vous me permettez d'admettre que si 86 000 citoyens ont pu signer une initiative dont la réalisation porterait un coup très grave à notre défense nationale, cette circonstance doit être retenue comme l'un des éléments d'un problème que nous avons à résoudre.

Certes, on pourrait répondre à plusieurs des questions que nos gens se posent en reprenant des faits de notre histoire. Ce serait par exemple le rôle du « Soldatenbuch », que l'armée se propose d'éditer, que de rappeler au moins les circonstances auxquelles nous devons d'être dotés d'une organisation militaire capable de s'imposer à l'attention d'un agresseur éventuel. Je songe, pour citer un seul cas, à la situation du corps Helvétique à la fin du XVIII^e siècle. A un moment où les institutions politiques fonctionnaient mal, les cantons avaient cédé par esprit d'économie aux tentations de la paix. Les arsenaux étaient vides et les hommes n'étaient plus exercés au métier des armes. Les expériences de 1798 et de 1813 instruisirent les cantons au point qu'ils acceptèrent, dans le pacte de 1815, le principe d'une armée fédérale dont l'organisation fut établie par le règlement militaire de 1817. Ainsi, au moment où la Confédération obtenait la reconnaissance de sa neutralité, elle s'engageait à former et à entretenir un appareil militaire capable de faire de cette neutralité le moyen de réaliser son indépendance.

Trouverait-on, dans la suite des événements, un fait quelconque qui serait de nature à porter atteinte à la valeur et à l'efficacité d'une telle décision ?

Parlant à des convaincus, je n'ai pas besoin de me livrer à cet examen. Nous pourrions toujours le reprendre lorsqu'il le faudra en toute tranquillité d'esprit, pour aboutir à la conclusion que si nous doutions un instant de notre pays, de ses raisons de vivre, de ses possibilités de résistance, de l'importance de sa position de neutralité — qui prend aujourd'hui, entre blocs antagonistes éloignés la même signification que lorsqu'ils se trouvaient contenus dans le continent européen — nous ne serions pas dignes de notre passé, parce qu'infidèles au principe même qui a donné naissance à ce pays.

S'il devait y avoir, dans l'esprit de nos concitoyens, des raisons de douter, elles ne sont en tout cas pas dans notre histoire.

On peut en trouver par contre quelques-unes dans un passé récent.

Il serait prétentieux pour nous d'affirmer que le développement prodigieux de la technique, propulsé du banc d'essai de la dernière guerre mondiale, ne nous ait pas quelque peu surpris. Je ne saurais prétendre pour ma part que nous nous soyions adaptés au fur et à mesure aux exigences nouvelles. Je le dis du reste sans esprit de propre justice ou de critique malveillante. Nous sommes à cet égard en compagnie de presque tous les pays, qui s'en tiennent aujourd'hui encore à un stade expérimental. L'introduction des armes nouvelles pose partout des problèmes analogues et on peut affirmer que nulle part des solutions donnant pleine satisfaction n'ont encore été trouvées. Tout au plus peut-on dégager les facteurs de réorganisation qui retiennent partout l'intérêt :

Puissance de feu et de choc ;

grande mobilité ;

souplesse pour faire la parade à l'arme atomique en dispersant les troupes et en revisant leurs moyens de transmission.

Des essais sont tentés pour l'emploi des groupements interarmes. On se pose la question de savoir si la mobilité sera réalisée par les véhicules terrestres ou par l'hélicoptère ? Une

chose paraît certaine à tous : c'est qu'il faut augmenter l'aviation en qualité, en quantité et en infrastructure.

Il n'en reste pas moins que ce qui se fait — ou ne se fait pas — à l'étranger échappe évidemment à la connaissance de notre peuple, qui est influencé par la propagande et qui s'attache à ce qu'il voit, à nos hésitations et à nos insuffisances. Considérons — pour ne point trop nous étonner d'un malaise — ce que nous avons dit ou ce que nous avons fait depuis la fin de la guerre.

Lorsque le Conseil fédéral a répondu au rapport du Général, il s'est exprimé — semble-t-il — avec une vision assez claire des besoins de l'avenir. « Les brigades légères, disait-il, devraient être transformées en troupe de choc pourvues de chars blindés et d'armes antichars motorisées ».

On relève dans ce rapport l'idée « du char blindé considéré essentiellement comme arme de défense antichars ». On y traite par ailleurs à juste titre « de notre stratégie défensive, d'une défense tactique active, de l'obligation de ne compter que sur nos propres moyens et de tenir l'armée constamment prête à entrer en campagne ». On y signale enfin l'arme atomique pour préconiser la dissémination des troupes, en même temps qu'on appelle l'étude des problèmes relatifs à l'énergie nucléaire ou à la protection des civils.

Il semble toutefois que ces visions lucides de nos besoins d'avenir n'aient pas été suivies des réalisations auxquelles elles auraient dû conduire. On a commencé par opérer une sorte de mise en ordre, de codification de l'état de choses créé par le service actif, en tenant compte au mieux des enseignements d'une guerre récente. Ce travail s'est fait au cours d'une période marquée de beaucoup d'hésitations, qui apparaissent dans des publications telles que la brochure de 1948 sur « notre défense nationale ».

En ce qui concerne la nécessité des chars de combat et leurs méthodes d'engagement, la situation s'est consolidée en 1950, lorsque nous avons mis au point nos conceptions de la défense nationale.

Cet affermissement s'est marqué plus fortement encore dans le livre vert de 1953, où on insiste sur la modernisation de l'armement, sur les chars de combat, sur l'aviation, sur le degré de préparation de l'armée en rapport avec la situation politico-militaire. Tout cela est vu sous l'angle des inévitables préoccupations budgétaires auxquelles se ramène au parlement l'examen de tels problèmes.

Les positions parfois contradictoires qui ont été arrêtées dans un laps de temps relativement bref, les opinions divergentes exprimées souvent par nombre d'officiers supérieurs, les incertitudes de la plupart d'entre nous quant aux effets de l'arme atomique, l'absence d'une politique dans le domaine de la protection antiaérienne, la lassitude d'un effort étendu à des tâches apparemment secondaires par rapport à la mission de combat de l'armée, voilà, je pense, quelques-uns des phénomènes qui ajoutent leur action sur les esprits à celle de la propagande politique conduite à des fins d'affaiblissement et de désagrégation.

Lorsqu'on dit qu'il faut « repenser » le problème de la défense nationale, on a raison dans un sens, déjà, par égard à l'opinion publique : celui qui consiste, après l'avoir élaborée aussi librement que possible, à professer et à pratiquer l'unité de doctrine et la discipline de commandement. Il convient de faire la discrimination, sur le plan général, entre ce qui est travail préparatoire et ce qui est phase d'exécution. Ainsi, au moment où nous sommes au travail sur les problèmes d'avenir un travail que nous voulons largement débattre, il ne saurait être question de démolir dans l'esprit de nos concitoyens la valeur de notre appareil militaire actuel. Aucun de nous ne peut prétendre trouver à coup sûr la formule idéale de notre défense. L'essentiel est de donner à la solution momentanément admise le maximum de moyens de la rendre efficace. Il est bien évident que si le peuple devait percevoir les hésitations ou les doutes qui peuvent se manifester dans l'armée, et plus particulièrement dans le corps d'officiers, un tel état de choses — qui s'est malheureusement déjà produit — ne pourrait

qu'augmenter le désarroi de ceux qui cherchent à voir un peu plus clair dans les événements contemporains et dans les raisons de notre comportement. Les expériences que nous avons faites au cours de ces dernières années, les contradictions apparentes de la politique internationale appelle de notre part un effort pour rétablir le contact entre le peuple et l'armée, en portant en particulier nos préoccupations dans le domaine de l'information.

Et là, je distingue les actions à conduire dans l'armée de celles qu'il faut entreprendre auprès des civils.

Dans un pays démocratique, où l'adhésion d'une majorité à l'effort militaire est chose indispensable, il importe de maintenir l'intérêt pour l'armée et de ne pas laisser se relâcher entre elle et le peuple un lien qui fut toujours étroit.

L'information dans l'armée appartient avant tout au corps d'officiers. En organisant des rapports d'armée où sont portées à la connaissance de nos cdt. de division et de brigade les préoccupations de la commission de défense nationale, où sont discutés les problèmes relatifs à l'organisation militaire et aux méthodes de combat, où se font des démonstrations des armes et des matériels, où se jouent des exercices destinés à mettre au point la doctrine d'engagement des armes, nous voulons marquer la volonté de faire passer de haut en bas, à tous les échelons de la hiérarchie l'information nécessaire sur les raisons de nos décisions ou de nos positions de principe. Si l'officier peut s'exprimer sur ces choses-là avec plus d'aisance, il contribue davantage aussi à recréer la confiance.

L'information dans l'armée peut être envisagée ensuite par le moyen de conférences destinées à traiter certains problèmes particulièrement délicats. En dépit des horaires de travail déjà chargés de nos écoles et de nos cours, il est certainement possible d'en distraire quelques heures pour la formation civique — telle que le chef d'arme de l'infanterie l'a envisagée dans de récentes directives — et pour la discussion des questions que soulève au fur et à mesure l'évolution de la situation politique, de la technique, des méthodes de combat sur le plan

idéologique aussi bien que sur celui des armes. J'attends maintenant le résultat d'études qui sont poursuivies dans le cadre « d'Armée et Foyer », dans celui des « Rencontres Suisses » du « Schweizerischer Aufklärungsdienst » et de « Coscienza Svizzera ». Il s'agit de fixer les moyens les plus appropriés à une telle action. Les chefs militaires soucieux de réserver tout leur temps à l'exercice de la troupe doivent se dire qu'on ne saurait négliger aujourd'hui les occasions uniques que nous avons en service, de réunir des auditoires qu'on ne trouverait nulle part ailleurs. Je rappelle au surplus qu'il ne s'agit en aucun cas de propagande, mais bien d'information.

En ce qui concerne l'action directe sur le peuple, un grand effort doit être également fait par le moyen de la presse. Nous avons mis à l'étude la réorganisation du service intéressé du département militaire fédéral de telle manière qu'il puisse assurer de façon suivie de bas en haut l'information de ce département et de haut en bas l'opinion publique. Nous avons à envisager à cet égard deux sortes d'interventions :

celles qui sont destinées à répondre, cas pour cas, à des critiques ou à des nouvelles fausses ou tendancieuses, en remettant immédiatement les choses au point ;

celles qui sont destinées à informer le peuple de questions plus générales, par des communications préparées en fonction d'une connaissance approfondie du sujet. Les correspondants de presse du Palais fédéral, à qui incombe plus particulièrement cette mission, doivent être considérés pour cela comme des collaborateurs. En leur faisant confiance et en les associant assez tôt aux préoccupations du Chef du département et de ses proches, ils pourront se placer dans la perspective voulue pour assurer au public une information dépouillée de quelques risques, à commencer par celui d'une appréciation sommaire des choses.

Enfin, et pour terminer avec l'examen du climat de notre travail, disons encore que le malaise à l'égard de l'armée est le signe d'une certaine fatigue, imputable au fait que l'état de tension dû aux guerres qui se sont succédé depuis 1945

ou à la guerre froide dépasse la capacité de résistance nerveuse de beaucoup. Il n'est pas de jour où la perspective des armes atomiques ne soit évoquée dans la presse ou dans d'autres publications. Nous nous trouvons souvent en face d'affirmations qui émanent de savants et de spécialistes et auxquelles il est difficile de répondre, si elles mettent en doute la valeur de notre armée lorsqu'on ne dispose pas soi-même d'expérience propre. Sait-on toujours dans quel esprit et dans quel but de telles informations sont lancées ?

Tout ce travail agit d'autant plus que la conjoncture économique fait de nous des matérialistes attachés à leur confort et à leurs aises, moins disposés qu'autrefois à subir les contraintes des obligations militaires.

On oublie une chose : c'est que l'effort dans ce domaine ne vaut que s'il est constant. Tout ralentissement se paie un jour très cher, non seulement parce qu'il faut rattraper le temps perdu et combler un vide, mais parce qu'il faut le faire à un prix plus élevé.

Indépendamment de la question financière, une diminution de l'effort militaire a pour conséquence de perturber gravement les résultats de l'instruction, de créer des à-coups dans le temps et d'ouvrir surtout le risque énorme d'un état d'impréparation au moment où l'armée serait appelée à jouer son rôle dans l'appréciation de l'agresseur éventuel, ou devant son attaque. Ce ne sera plus en période de forte tension internationale et à l'approche d'une guerre que nous pourrons porter remède à notre imprévoyance et à nos insuffisances, pas plus dans le domaine de l'instruction que dans celui de l'armement.

Par fatigue encore, le peuple oublie combien l'interprétation qu'il peut donner aux événements de politique extérieure est parfois erronée. Il n'est pas toujours aisé de redresser une opinion fautive parce qu'on n'a pas nécessairement la possibilité de parler librement et assez lorsqu'il s'agit de démasquer des apparences qui jouent habilement contre la réalité de la situation.

On me dira, bien sûr : aux responsables le courage et le souci de prendre les mesures de précaution voulues, même s'il faut marcher momentanément en désaccord avec l'opinion publique ! C'est bien pour cela que nous répondons aussi : Tant que nous ne verrons pas dans le monde de vraies garanties de paix, tant que ne fonctionnera pas un appareil de sécurité collective vraiment efficace, notre seule attitude sera de tenir, de maintenir la défense économique et militaire, d'orienter l'armée vers les exigences de la guerre moderne. Le problème est de savoir, politiquement, comment une telle attitude est réalisable.

Je ne sais si, à cet égard, je me fais personnellement des illusions : mais j'ai le sentiment que le peuple suisse se préoccupe moins du niveau des dépenses militaires que de la manière dont les crédits sont employés. Nous savons d'ores et déjà que la réorganisation de notre armée exigera des dépenses équivalentes — sinon supérieures — à celles que nous avons faites au cours de ces dernières années. Il importera par contre que cette réorganisation assure — militairement parlant — l'emploi le plus judicieux et le plus rentable des sommes qui seront mises à notre disposition. Le sentiment général qui domine aujourd'hui est celui d'une armée trop lourde, trop nombreuse, encombrée d'organismes qui n'ont pas nécessairement leur place dans le cadre des troupes combattantes. L'un des aspects du problème est celui de la discrimination que nous aurons à faire entre le nécessaire et l'utile. Rien, j'en suis persuadé, de ce qui a été réalisé n'est inutile. Mais tout n'est peut-être pas absolument indispensable. Quand on parle d'économies, ne pourrait-on pas envisager celles qui seraient peut-être possibles sur la durée des obligations militaires, sur l'organisation de certains cours, surtout lorsqu'ils rassemblent des hommes mûris à l'expérience de la vie et conscients plus que les autres de la valeur d'un effort et du temps. Par une coïncidence malheureuse, ces hommes peuvent être appelés à servir dans les organismes de l'armée où le travail s'organise le moins facilement sous le signe du rendement et de l'intensité. En d'autres

termes, sans négliger les économies d'argent qui seraient possibles, nous aurons à revoir ce qui peut se faire en économies de temps, pour les hommes avancés dans leur carrière civile et placés souvent à des postes importants de nos diverses entreprises.

Le problème est avant tout d'ordre psychologique. Nous veillerons à ne le point négliger.

* * *

Si j'ai tenu à m'étendre aussi longuement sur une question de climat, c'est que je suis parti de la réalité de l'union du peuple et de l'armée. Loin de moi, certes, l'idée de me réjouir des difficultés auxquelles nous avons à faire sur le plan de l'opinion publique. Je ne veux en sous-estimer ni la signification, ni la portée. Vous me permettrez seulement de vous dire que je ne veux pas m'en alarmer non plus au même degré que dans certains milieux du pays. Il n'est pas mauvais en principe de voir le peuple suivre d'aussi près ce qui se passe à l'armée. La liberté d'appréciation et d'opinion demeure pour notre pays le plus sûr garant de sa santé politique. Reconnaissons du reste que si, dans la littérature offerte chaque jour à l'opinion publique, il convient d'opérer une forte décantation, il ne reste pas moins de tout cela un certain nombre d'idées et de propositions qu'on peut retenir. Vignerons de métier, je sais que le meilleur vin subit une clarification très lente, qui laisse au fond du tonneau la plus forte quantité de lies chargées de toutes les impuretés qu'elles ont entraînées dans leur chute. La fermentation a opéré son œuvre. L'essentiel est que les bonnes levures, les meilleures bactéries l'emportent sur les mauvaises. C'est une affaire de vigilance.

* * *

Après le climat du travail, voyons en quoi consiste celui-ci. N'ayez crainte que je me lance dans une dissertation de détail sur les faits et gestes auxquels je dois me livrer chaque jour.

Lorsque, parfois excédé de la somme énorme de besogne administrative qui incombe à tout chef de département, je pourrais être tenté de laisser couler le flot sans exercer sur lui le contrôle nécessaire et sans en sortir ce qui doit être examiné à fond, je me répète, sans y mettre aucune prétention de comparaison, le conseil de Saint-Bernard au Pape : « Que ton esprit occupé tout entier d'affaires aussi importantes que nombreuses, soit libéré absolument de tous soucis petits et vulgaires. Qu'aucun travail absorbant ne l'accapare ! Qu'aucune sollicitation importune ne le détourne ! Qu'aucun doute ne le visite ! Qu'aucun trouble imprévu n'arrive à l'ébranler ! Que nulle épreuve, si prolongée soit-elle, ne réussisse à l'abattre ! ».

Je pourrais vous parler d'une quantité de choses qui occasionnent au département militaire un très gros travail, et que je considère pourtant comme tout à fait secondaires. Je cite à titre d'exemple :

Le rapport que nous aurons à présenter aux Chambres sur les conclusions des experts chargés d'examiner les dépenses militaires. C'est là un objet de peu d'intérêt, parce qu'il ne touche qu'à l'armée d'aujourd'hui. Ce que nous déciderons appartiendra sous peu au passé.

Je cite encore le rapport que nous aurons à présenter aussi aux Chambres sur la question des constructions militaires, affaire d'ordre interne dont s'occupe la Centrale des questions d'organisation du travail.

Je cite enfin le rapport que nous aurons à déposer dans un délai approximatif de 2 ans, sur l'exécution du programme d'armement.

Je pourrais vous parler encore de problèmes plus immédiats, tels que celui des difficultés auxquelles nous nous heurtons dans le domaine des places d'armes, des places d'exercice et de tir. La dimension des superficies de terrains à disposition, l'augmentation du nombre des services et celles des exigences des armes nouvelles font que de bonnes solutions sont de plus en plus malaisées à trouver.

Il y aurait lieu de m'arrêter aussi au problème du recrutement des cadres, autant celui des instructeurs que celui des officiers et sous-officiers de troupe. Ce serait abuser de votre temps que vouloir ouvrir les principaux dossiers qui reviennent presque quotidiennement sur la table du département militaire.

En réalité, le problème de défense nationale, le seul, le vrai, celui qui se pose et s'impose, est celui de l'armée que nous voulons préparer pour qu'elle soit apte à remplir sa mission.

A vrai dire, ce problème revient très tôt devant nous puisque l'organisation actuelle est fondée sur des conceptions de défense nationale arrêtées en 1950, qui ont servi de base à l'O.T. de 1951. On peut juger ainsi de la rapidité de l'évolution qui s'est produite. Si certaines des choses qui paraissaient valables il y a 5 ans le sont encore, beaucoup sont déjà dépassées.

Qu'en est-il tout d'abord de la conception générale de notre défense nationale ? Elle nous est dictée, vous le savez, par le système même de notre armée, par le principe du service obligatoire, par l'étendue de notre territoire et sa configuration géographique, par les rapports du peuple et de l'armée. Si on posait au peuple suisse la question de savoir s'il consentirait en guerre à l'abandon du combat frontière et de la défense du Plateau, sa réponse serait nette. Jamais il n'accepterait une sorte de capitulation partielle qui consisterait à limiter la bataille suisse à la portion congrue du Réduit, sorte de geste symbolique qui aurait aussi pour conséquence que nous sacrifierions, avec nos populations, les ressources essentielles du pays. La perspective de la guerre atomique n'enlève rien à la valeur de nos conceptions générales. Parlant de la stratégie périphérique devant la bombe atomique, le général Jacquot en a donné une définition qui nous touche sur le plan psychologique : C'est la forme prise par la guerre lorsque le souci d'assurer la protection des populations et la sauvegarde du territoire national ne figure plus en tête des impératifs conditionnant les plans d'opérations. C'est le retour à une forme pure de l'art militaire négligeant les contingences humaines

et économiques et comportant comme perspective l'invasion dans le cadre d'un conflit de longue durée. Et le général Jacquot d'ajouter cette remarque intéressante : Cette forme de guerre a toujours été historiquement imposée par les vicissitudes du combat ; il n'est pas d'exemple qu'elle ait été choisie de propos délibéré. Elle est une démonstration de faiblesse temporaire... ce n'est pas une formule magique permettant de vaincre aux moindres frais mais, beaucoup plus prosaïquement, la suite regrettable d'insuffisances dans l'organisation ou la conduite de la défense des pays les plus exposés à l'invasion...

Encore une fois, je ne retiens pas ce texte comme directive à appliquer à un pays où les conceptions tactiques l'emportent — c'est une affaire de dimensions — sur les conceptions stratégiques. J'en souligne l'intérêt du point de vue psychologique et moral.

Moins que le problème des conceptions générales de notre défense, celui qui se pose est de savoir comment nous voulons préparer et entraîner notre armée à l'accomplissement de ses tâches. Et tout d'abord, de quelle base partons-nous pour cet examen ?

Il est malaisé d'établir, de façon sommaire, une sorte de bilan de notre appareil militaire, de son actif et de son passif.

A l'actif, je note l'amélioration considérable des méthodes d'instruction, qui tendent à faire école à l'étranger. La formation générale de nos instructeurs, de nos officiers et de nos sous-officiers, leur contribution à la vie militaire en service et hors service expliquent les résultats si rapides et si durables que nous obtenons dans de courtes périodes d'instruction. Celles-ci ne sauraient en aucun cas subir une diminution quelconque. Tout au plus avons-nous mis à l'étude — pour faciliter leur recrutement — le problème de la formation des cadres. Tout allègement dans ce domaine entraînera des dépenses nouvelles, parce qu'il faudra augmenter alors le personnel instructeur, officiers et sous-officiers.

Je note ensuite la qualité de nos armes, que nous devons à la concurrence que se font les industries spécialisées et les

ateliers fédéraux en régie, doublés du contrôle du Service technique militaire. La question des rapports à entretenir entre entreprises privées et officielles se pose dans des conditions difficiles pour l'avenir, étant donnés les stocks dont nous sommes pourvus et les programmes de fabrication qui vont quantitativement diminuant. Aucune direction absolue — priorité très nette des ateliers fédéraux ou abandon de la fabrication des armes à l'industrie privée — n'est valable en soi. Le fait que les uns et les autres existent est un facteur d'émulation dans la recherche et de qualité dans la construction.

Je relève encore, comme élément d'actif, notre système de mobilisation, sa rapidité, la possibilité pour l'homme de disposer immédiatement de son équipement personnel. L'organisation poussée de tous les services de mobilisation confère à celle-ci un caractère assez exceptionnel.

Je souligne aussi l'importance de nos réserves de matériel et de vivres, auxquelles on ne saurait toucher davantage par souci d'alléger le budget. Le nombre et la décentralisation de nos dépôts, le système de réquisition, sont de nature à assurer un ravitaillement dans les conditions les plus difficiles.

Il faut relever également la valeur de notre fortification permanente, qui a été complétée dans le cadre du programme d'armement. Quelle que soit l'évolution d'une guerre atomique, biologique ou chimique, ce qui s'est organisé dans le rocher conservera sans aucun doute une valeur constante.

Enfin, nous avons à notre actif une tradition militaire, l'attachement du peuple à son armée, le sentiment pénible que tout homme ressent s'il n'est pas déclaré apte à servir. L'interpénétration de nos institutions civiles et militaires va si loin que toute recherche d'un allègement des effectifs pose un problème difficile à résoudre. Dans l'hypothèse où l'on voudrait ramener par exemple l'obligation de service de 60 ans à un âge plus rapproché, on peut se demander, à ce point de vue-là, où serait l'avantage : Nos hommes, au fond, sont fiers de porter longtemps l'uniforme.

Nous avons un bilan dont l'actif est solide. Il constitue un beau capital de valeurs techniques, intellectuelles et morales. Comme tout bilan, il a sa contre-partie en passif.

Celui-ci me paraît pouvoir se résumer dans le poids, dans l'étendue d'une armée dont les effectifs sont élevés par rapport à notre territoire et à notre chiffre de population.

Certes, la conception générale de notre défense nationale et la perspective de la guerre totale expliquent l'accroissement qui s'est produit peu à peu. Le désir de répondre à tous les besoins a poussé à la multiplication de services et d'organismes dont quelques-uns deviennent, un peu chacun pour soi, une sorte d'armée à part.

Le système de milices, le principe du service obligatoire, celui de l'égalité des citoyens devant la loi, font que nous ne pouvons pas jouer très librement avec les questions d'organisation militaire et les questions d'effectifs. Aucune transformation de structure ne peut s'opérer non plus rapidement en raison des compétences accordées, dans ce domaine comme ailleurs, au Parlement et au peuple. Cette lenteur a des avantages comme gage de la stabilité et de la continuité. A jouer trop librement, on tomberait dans la fantaisie et on finirait par n'obtenir aucun résultat pratique appréciable.

Il n'en reste pas moins que nous subissons aussi les effets défavorables de cette lenteur, les inconvénients des variations d'effectifs et ceux d'une administration nécessairement lourde, puisque c'est à elle qu'incombent les travaux effectués dans les armées permanentes par des organismes qui leur sont propres.

Sur le plan de l'organisation technique et tactique, notre armée se présente telle qu'on l'a voulue en 1950. Elle a été réorganisée en fonction de certains enseignements de la guerre récente, et du système défensif vers lequel nous avons évolué sous la pression des circonstances. Nous n'étions, malheureusement, à ce moment-là, qu'au début du développement des armes nouvelles dont les étapes se pressent à un rythme hallucinant.

On ne saurait donc prétendre que notre armée soit organisée aujourd'hui comme elle devrait l'être face aux perspectives de la guerre moderne. Certaines de nos lenteurs s'accommodent mal des pas de géant qui se font dans le domaine de la technique. Si ces lenteurs n'ont pas que des inconvénients, elles me paraissent créer une situation difficile entre ceux d'entre nous qui voudraient aller vigoureusement vers la transformation de l'organisation militaire et ceux qui, sans en contester la nécessité, sont placés pour connaître mieux les obstacles d'ordre législatif et administratif — sinon politique — qu'ils ont à surmonter. Ceux-là se disent, avec le général Debeney, que la conception n'existe que dans ses rapports avec l'exécution.

* * *

Le bilan sommaire que j'ai tenté d'établir m'amène à constater que si l'armée basée sur l'O.T. de 1951 ne répond plus en tous points aux exigences actuelles, ce qui a été fait en fonction des idées de l'époque a été bien fait. Quelles que soient les directions que nous pourrions choisir, n'oublions jamais cette nécessité : c'est qu'à aucun moment les transformations à opérer ne devront affaiblir de manière quelconque l'appareil existant. Ces transformations se feront par étapes dans le cadre d'un programme général, au fur et à mesure des possibilités financières. Que leur rythme soit plus ou moins rapide, elles se feront avec le souci de maintenir l'armée, à n'importe quel moment où elle pourrait devoir jouer son rôle, comme un tout encore cohérent.

La préparation d'une telle transformation implique tout d'abord le choix d'une direction. Ce choix s'impose alors même que les conceptions générales de la défense nationale n'auraient pas changé, la mission de l'armée demeurant la même que par le passé devant la guerre atomique. On peut envisager — compte tenu des proportions auxquelles ces données se rapportent chez nous — l'engagement d'une armée de masse, essentiellement terrestre, disposant par conséquent d'un armement plus divers et plus dilué parce qu'adapté aux possibilités

des combattants d'un grand nombre de classes d'âge. C'est au fond la direction que nous avons prise jusqu'à maintenant avec des effectifs qui atteignent 800 000 hommes, et un armement qui va de 8 à 14 armes différentes de la compagnie au régiment d'infanterie. Nous avons dit déjà ce que nous pensons de cette orientation, qui est mise en défaut par l'arme atomique. Mais on peut envisager aussi, pour assurer la parade, aux actions de rupture, pour colmater les brèches d'un dispositif défensif, l'articulation d'une armée de campagne dont les réserves extrêmement mobiles et dotées d'un armement puissant pourront intervenir avec rapidité. Puissance de feu et mobilité seraient possibles en dépit d'un allègement des effectifs. Appuyée par une aviation renforcée, la mise en place et l'engagement de cette armée pourraient être couverts par des troupes frontières, également renforcées. Les diminutions d'effectifs permettraient d'étoffer les autres parties nécessaires de l'armée et de mettre peut-être un jour des hommes à la disposition des organismes préposés à la défense des populations civiles. En d'autres termes, la mobilité et la puissance de feu de l'infanterie auraient pour conséquence d'améliorer le rendement de l'appareil militaire et des organismes civils, par le rajeunissement des troupes, la libération du service devant intervenir en principe — et si la chose se révèle possible — à un âge plus rapproché que celui de 60 ans. Je dis : si la chose se révèle possible, parce qu'elle dépend de l'importance que nous accorderons à l'existence de formations territoriales plus ou moins liées à des positions, à des môles de résistances. Car, de même que se pose entre l'armée de campagne et l'aviation un problème de rapport des forces, il faudra décider aussi dans quelle mesure, avec plus de puissance et de mobilité, on voudra agir d'une base que j'appellerai « l'infrastructure de la défense », celle de l'organisation du terrain et celle de l'organisation à prévoir pour éviter, au début des opérations, la panique des populations civiles.

J'ai dit tout à l'heure que nous avons à choisir une direction. En citant par comparaison une voie différente de celle dans

laquelle nous sommes aujourd'hui, je n'ai pas encore précisé — parce que ce serait prématuré — où sera cette direction.

En effet, la mise au point de la doctrine de l'emploi de l'armée exige des études nombreuses et poussées. Celles-ci sont actuellement en chantier dans les services de l'état-major général et du groupement de l'instruction. Elles portent sur tous les problèmes posés par l'engagement des armes atomiques et thermo-nucléaires, sur l'organisation des unités d'armée dans le sens indiqué tout à l'heure, sur les rapports à créer entre les troupes terrestres et l'arme aérienne, sur le développement du matériel du génie, sur les attributions de l'armée et celles des pouvoirs civils en matière de défense antiaérienne. Parallèlement à ces travaux, dont les résultats devront indiquer ce que seraient les conséquences d'une orientation nouvelle aussi bien au point de vue financier qu'à celui des prestations de service, des études de nature analogue ont été entreprises par un groupe d'officiers et par des membres de la commission de défense nationale. Cette manière de procéder permettra de tenir compte, dans le choix que nous aurons à faire sur le plan général de la doctrine, des concepts qui pourraient être envisagés aussi par d'autres chefs que ceux à qui incombera la responsabilité de mettre en œuvre le programme auquel on finira par s'arrêter.

Nous serons à même de confronter, dans un délai rapproché, les projets actuellement en préparation. Nous avons le sentiment que l'accord pourra s'établir sans trop de difficultés, entre les hommes qui ont mission de diriger l'armée, sur l'orientation générale à lui donner pour l'avenir. L'essentiel sera de faire œuvre durable, en adoptant des solutions présumées valables quels que soient les changements auxquels on peut humainement s'attendre dans le domaine des armes. C'est le cas maintenant déjà de la fortification. Ce sera le cas sans nul doute pour les mesures qui tendront à renforcer encore le terrain à y adapter aussi nos moyens. Au terrain fort s'ajoutera l'action du combattant individuel muni du fusil d'assaut, l'action antichars du char mi-lourd ou du char léger.

Un terrain faible — celui du Plateau — appellera par contre la fortification de campagne, l'engagement du char moyen et de l'aviation, les concentrations du feu de l'artillerie.

Ces indications sommaires ne situent — bien entendu — que quelques-unes des lignes du programme que nous avons tenté d'esquisser. Nous aurons à veiller à ce que sa réalisation ne soit freinée, ni par le volume énorme de travail administratif qu'elle imposera nécessairement, ni par des questions d'effectifs.

Nous nous heurterons cependant, et tout naturellement, au problème financier. La question se posera de savoir si nous voulons nous engager dans la réorganisation de l'armée, avec la volonté d'alléger le budget militaire, de nous en tenir au budget actuel, ou d'envisager encore la possibilité de de l'augmenter.

Il est prématuré de répondre maintenant à une telle question. Nous n'avons pas encore en mains, pour cela, les données voulues. Si je veux tenter cependant de l'apprécier sur le terrain politique, je crois pouvoir déclarer ceci :

Moyennant une augmentation du budget, le renforcement de l'armée sans réforme de structure serait le seul à pouvoir se faire facilement. Il suffirait de prélever des effectifs dans certaines troupes, qui pourraient disparaître, pour fournir des effectifs nécessaires aux unités de nouvelle formation. Un tel procédé aurait le désavantage, non seulement de coûter cher, mais d'aggraver encore ce que nous considérons déjà comme un élément passif du bilan, le poids et l'étendue de l'armée.

Autrement dit, dans l'hypothèse où nous voudrions voir le problème de la défense nationale sous l'angle des considérations financières seulement, à l'exclusion de tout autre critère d'appréciation, la volonté de nous en tenir au budget actuel ou à un budget moins volumineux nous obligerait à engager une réforme de structure.

Or, nous venons de constater que cette réforme s'impose pour d'autres raisons plus essentielles.

Notre devoir est donc de travailler à l'aménagement de l'appareil existant de telle manière que le volume actuel des dépenses courantes et d'armement permette d'obtenir déjà une amélioration de l'état de préparation de notre armée. Les résultats auxquels nous parviendrons nous diront si cet effort sera suffisant ou si nous devons encore l'accentuer.

Ce sera avant tout une question d'échelonnement, dans le temps, de rythme d'exécution, de répartition, de la dépense. Nous aurons à veiller à ce que les circonstances d'ordre politico-militaire n'exercent pas à cet égard une influence trop grande. A moins d'une détente profonde et certaine de la situation internationale, que nous serions les premiers à saluer, nous admettons d'ores et déjà que le programme de transformation de l'armée ne saurait dépasser — sans être à nouveau dépassé lui-même — une période maximum de 10 ans.

Quoiqu'il en soit, nous ne rechercherons jamais des compressions budgétaires en basant nos prévisions sur le concours d'une autre armée ou en ramenant les conceptions générales de notre défense à la bataille du Réduit. Nous nous efforcerons toujours de faire les économies qui seront possibles, à condition que ces économies n'entament en rien notre potentiel de résistance.

* * *

Je crois pouvoir conclure cet exposé peut-être déjà long en disant que la partie diplomatique qui se joue dans le monde nous est en fait sympathique, dans le sens où elle met en valeur notre politique traditionnelle de neutralité. Ce qui se passe autour de nous ne crée cependant aucun état de choses comparable à celui que nous vivons depuis le moment où nous avons voulu cette neutralité, où nous en avons fait un acte de volonté, où nous avons décidé de la défendre, où nous en avons obtenu la reconnaissance, ce qui a complété son caractère unilatéral d'un caractère conventionnel et en a fait un principe du droit des gens. Ce qui se passe ne saurait par conséquent constituer, pour nous un oreiller de paresse quant à la ferme résolution

de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter cette neutralité. Je suis persuadé qu'en adaptant au contraire nos moyens militaires aux exigences de ce temps, nous pourrions conserver, face au risque de la guerre mondiale, la position que nous avons eue lors du déclanchement des guerres européennes.

Ce que je tenais à vous dire, Messieurs les officiers, comme au peuple tout entier, c'est que pour obtenir ce résultat des réformes de structure s'imposent. Je considère comme une obligation morale d'homme d'Etat responsable de les prévoir et d'en faire accepter l'idée par nos concitoyens. Ils en comprendront sans nul doute la dure nécessité, parce qu'ils admettront que mieux vaudrait n'avoir aucune armée que préparer nos fils à se battre dans des conditions où leur effort prendrait d'ores et déjà figure de sacrifice inutile.

Les troupes que j'ai eu l'occasion de voir cette année au travail m'ont donné une impression réconfortante. Elles savent que les temps demeurent incertains et que leur tâche est importante. Que dire des cadres, sinon m'incliner devant le travail qu'ils accomplissent pour atteindre au niveau d'aptitudes voulu, alors que les conditions du commandement deviennent de plus en plus difficiles. On ne réalise pas assez, je crois, la somme de travail énorme que fournissent les associations de sous-officiers, les sociétés d'officiers, les 4500 sociétés de tir de la Société suisse des carabiniers, et j'en passe. A la valeur technique de ce qui se fait s'ajoute celle d'un esprit de civisme et de patriotisme.

Je tiens à rendre surtout ici un hommage tout particulier au corps d'officiers. Je sais ce que signifient pour vous les charges militaires que vous assumez. Vous devez satisfaire à des exigences multiples, parce qu'on vous demande d'être à la fois des chefs, des entraîneurs, des instructeurs et des éducateurs. Je n'admettrai jamais que vous deveniez dans l'opinion publique les cibles de ceux qui veulent tirer sur la réputation de l'armée. Je ferai personnellement tout ce qui sera en mon pouvoir pour élever l'officier en dignité, pour lui

permettre de jouer son rôle et d'accroître son influence. Rappelez-vous simplement qu'à tous les échelons vous devez respecter vos hommes et voir en eux vos concitoyens. Si le peuple, chez nous, fait encore l'armée, c'est que l'armée demeure l'expression de la volonté d'un peuple qui entend conserver ses libertés.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de vous exposer mes préoccupations. Elles sont celles d'un homme qui, placé comme beaucoup de ses semblables au service du pays, ne recherchera rien d'autre que le respect d'une consigne qu'il pourra transmettre un jour à son tour, parce qu'elle aura conservé son sens et sa valeur.

Maintenir debout un pays — a dit l'écrivain Landry — c'est une consigne.

Une sévère consigne.

Qu'elle soit plus que jamais notre mot d'ordre à tous !

P. CHAUDET, Cons. féd.

La défense occidentale

L'activité de l'OTAN et l'admission de l'Allemagne

L'activité militaire des pays du Traité de l'Atlantique Nord se poursuit à un rythme qui peut être qualifié de normal ; elle ne subit pas de heurts et s'accomplit toute en profondeur. Elle tend patiemment à l'amélioration des forces de l'alliance et à leur meilleure organisation, bien que ce travail constant soit peu souvent évoqué dans l'actualité courante.

Cependant au tournant des années 1954-1955, l'admission de l'Allemagne Fédérale, sous sa forme périmée de la CED, puis dans le cadre actuel d'une intégration beaucoup plus directe (U.E.O.), a en grande partie dominé la scène internationale.